

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1892/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 7-68 du 12 décembre 1968 du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications autorisant l'annulation d'une immobilisation.

n° 1892/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro
10 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications, autorisant l'annulation de l'immobilisation. du poste radio d'Ali-Sabieh pour une somme de cent soixante-deux mille cinq cents francs Djibouti (162.500 FD.).